

# Accompagnement méthodologique à l'élaboration et la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)



## Prévention - Sécurité

Référence formation : 6-SP-DUERP - Durée : 3 jours

### Objectifs

Mettre en œuvre une démarche participative d'évaluation des risques professionnels (EvRP) pour construire le document unique Evaluer les risques professionnels de l'entreprise, les classer et mettre en œuvre les plans d'action Apprendre à rédiger et à mettre à jour le document d'évaluation des risques professionnels

### Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

## Contenu pédagogique

### Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

#### Situer le contexte

- Situer le contexte
- Définitions et principes
- Bonnes pratiques et valeurs essentielles du réseau de prévention
- Rappel des cadres législatifs et réglementaires : Article L4121-1 et L4121-2 du Code du Travail, Décret du 5 novembre 2001

#### Comprendre la démarche du DUERP

- Les principes généraux
- Les ressources internes et externes
- Les conditions nécessaires à la réussite



### XXL Formation

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

## Préparer la démarche d'évaluation des risques

- Choix des auditeurs
- Informations à centraliser
- Choix de la méthodologie
- Découpage de l'entreprise en unité de travail
- Détermination de la planification
- Compréhension de l'organisation interne
- Détermination des unités de travail à auditer

## Mettre en œuvre et formaliser l'évaluation des risques

- Identifier les risques d'atteinte à la santé des salariés en prenant en compte le travail réel
- Evaluer et hiérarchiser les risques identifiés en mettant en place une cotation
- Observer les tâches réellement effectuées aux postes de travail (dialogue avec les personnes qui occupent ce poste et les autres personnes susceptibles d'être concernées)
- Prendre en compte le vécu du personnel
- Analyser les derniers accidents du travail et maladies professionnelles
- Donner une valeur aux risques pour les classer
- Déterminer la gravité des dommages, la probabilité de leur occurrence et le nombre de salariés potentiellement exposé
- Savoir prendre en compte l'avis de la médecine du travail

## Audit d'un poste de travail si possible

### Etude des risques de l'entreprise

- Etude des risques de l'entreprise
- Risques de chute de plain-pied
- Risques de chute de hauteur
- Risques liés aux circulations internes
- Risques routiers
- Risques liés à l'activité physique
- Risques liés à la manutention mécanique
- Risques liés à la manutention manuelle
- Risques liés à certains produits
- Risques liés aux équipements de travail
- Risques liés au bruit
- Risques liés à l'éclairage, etc...

## Mettre en place un plan d'action

- Synthèse du travail effectué



### **XXL Formation**

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

**Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56**

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- Aider à la mise en place du Document Unique
- Elaboration du programme d'actions de prévention

### Garantir la démarche du DUERP

- Gérer le Document Unique
- Informer le personnel de l'entreprise
- Suivre et mettre à jour les résultats du plan d'action
- Organiser le travail en limitant les risques
- Suivre les évolutions de l'entreprise
- Optimiser la démarche

**Remarque : peut être réalisé en 2 jours +1 jour avec travaux à réaliser durant l'intersession**

### Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

### Contexte réglementaire : Art. R4121-1 du Code du travail

- Contexte réglementaire : Art. R4121-1 du Code du travail

<b>Organisation</b>	Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
<b>Profil formateur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention</li><li>• Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité</li></ul>
<b>Moyens pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.</li><li>• Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.</li><li>• Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.</li><li>• Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.</li><li>• Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)</li></ul>
<b>Moyens techniques en formation <u>présentielle</u></b>	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : <ul style="list-style-type: none"><li>• Ordinateurs</li><li>• Vidéo projecteur ou Écran TV interactif</li><li>• Tableau blanc ou Paper-Board</li></ul>
<b>Moyens techniques en formation <u>distancielle</u></b>	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.



### **XXL Formation**

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

**Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56**

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à [commercial@xxlformation.com](mailto:commercial@xxlformation.com)

**Modalités d'évaluation**

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification **NULL** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL>

**Public concerné**

Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle

**Adaptation pédagogique et matérielle**

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à [handicap@xxlformation.com](mailto:handicap@xxlformation.com)



**XXL Formation**

34 rue Raymond Aron  
76130 Mont Saint Aignan

**Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56**

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76